



**FF**volley

**« PROJETS SPORTIFS  
FEDERAUX »**

-

**CAMPAGNE 2020**

***NOTE DE CADRAGE – Fédération Française de Volley***

# SOMMAIRE NOTE DE CADRAGE

- > **SOMMAIRE..... P.2**
- > **CAMPAGNE PSF 2019..... P.3**
- > **CAMPAGNE PSF 2020..... P.4**
- > **COMMENT DEPOSER SA DEMANDE ?..... P.5**
- > **ELIGIBILITE DES DOSSIERS..... P.9**
- > **CALENDRIER..... P.12**
- > **REFERENT & CODE SUBVENTIONS PAR LIGUE..... P.13**

# CAMPAGNE PSF 2019

**Demandes lors de la campagne PSF 2019 : 3 099 846 € sollicités**

*Soit 300 dossiers (225 clubs, 56 comités et 19 ligues) et 703 actions*

-

**Enveloppe fédérale 2019: 1 189 500 €**

## VENTILATION ENVELOPPE PSF 2019

	Métropole		Outre Mer		Montant Total	
	1 022 970 €		166 530 €		1 189 500 €	
<b>Part instances</b>	590 614 €	58%	115 597 €	69%	706 211 €	<b>59%</b>
<b>Part clubs</b>	432 355 €	42%	50 933 €	31%	483 288 €	<b>41%</b>

# CONTEXTE CAMPAGNE PSF 2020


Comme en 2019, la Fédération Française de Volley aura la responsabilité de décliner au niveau territorial les objectifs issus de son « **Projet Sportif Fédéral** ». Pour cette **campagne 2020**, la FFvolley devra:

- Instruire les dossiers de demande de subvention des associations du réseau fédéral (clubs affiliés, comités départementaux et ligues régionales).
- Proposer à l'Agence Nationale du Sport (l'ANS) une redistribution de l'enveloppe nationale PSF (hors dispositifs « emploi », « apprentissage » et « j'apprends à nager »), qui s'élève cette année à **1 243 370 €**.
- **Nouveauté:** Evaluer les comptes rendus des actions financées lors de la campagne PSF 2019, et informer l'ANS si des reversements s'imposent.

**NB:** L'ANS conserve un droit de regard sur la ventilation des montant proposés par la FFvolley, et reste en charge de la mise en paiement des subventions et de l'édition des notifications.

# COMMENT DEPOSER SA DEMANDE ?

## LES POINTS ESSENTIELS:

- Pour déposer une demande de subvention au titre du **Projet Sportif Fédéral**, les clubs, comités et ligues devront se rendre sur la plateforme « **Le Compte Asso** »  <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>
- N'hésitez pas à suivre le « **Guide Compte Asso** » étape par étape ou à contacter **votre ligue** et votre **Référent PSF régional** pour toute question (voir l'annuaire en page 13)
- Période de dépôt des dossiers: **du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020**
- **Le code subvention à 4 chiffres** de votre territoire (**voir page 13**)

# COMMENT DEPOSER SA DEMANDE ?

## LES ETAPES A SUIVRE AVANT LA DEMANDE:

- 1) Créer son compte sur le Compte Asso (si ce n'est pas déjà fait)
  - 2) Renseigner les informations administratives de sa structure
- Faisable avant  
le 1<sup>er</sup> avril**

**! Attention aux rubriques suivantes !**

> « **Affiliation** » : il est demandé de télécharger une « **attestation d'affiliation** »:

Pour les GSA, ce document est téléchargeable sur votre Espace Clubs (rubrique « Gestion du club »)

Pour les instances, cette attestation vous sera envoyée par la Fédération

> « **Coordonnées bancaires** » : Le RIB à télécharger doit **impérativement** être au nom de l'association, sinon la mise en paiement de la subvention sera bloquée

> « **Documents** » : Toutes les pièces demandées dans cette rubrique sont **obligatoires**, sauf le « Rapport du commissaire au compte / Bilan financier »

# COMMENT DEPOSER SA DEMANDE ?

## LES ETAPES A SUIVRE POUR DEPOSER SA DEMANDE:

### 1) « Sélection de la subvention »

> « **Rechercher une subvention** » : Renseigner le code à 4 chiffres correspondant à votre territoire puis « **sélectionner la subvention** » (« *FFvolley-Région-PSF* »), et « **sélectionner un sous-dispositif** » (« *Part territoriale - PSF - dates* »).

### 2) « Sélection du demandeur »

> Vous devez renseigner les informations demandées sur votre structure (une grande partie sera déjà pré-remplie) et télécharger les documents mentionnés

### 3) « Pièces Justificatives »

> « **Avez-vous obtenu une subvention pour le même dispositif l'an passé ?** »

Si non: Vous pouvez passer à l'étape suivante (si tous vos documents sont chargés)

Si oui: Vous devez télécharger le(s) comptes rendus financiers (et pièces justificatives) de votre/vos action(s) subventionnée(s) en 2019 dans **un seul dossier ZIP**

# COMMENT DEPOSER SA DEMANDE ?

## LES ETAPES A SUIVRE POUR DEPOSER SA DEMANDE:

### 4) « Description des projets »

- > Vous pouvez consulter ou saisir vos projets (première demande ou renouvellement)
- > L'action présentée doit impérativement commencer sur l'année 2020
- > Dans le menu déroulant « objectifs opérationnels », vous devrez sélectionner « **développement de la pratique** », avant de choisir la modalité/dispositif qui correspond à votre action (4 choix possibles pour les « instances » et les « clubs »).
- > **Attention à ne créer qu'un seul dossier.** Si vous souhaitez déposer plusieurs projets, pensez à cliquer sur le « + » pour ajouter une action supplémentaire

### 5) « Attestation et soumission »

- > Lorsque vous avez terminé la saisie de votre dossier, vous devrez remplir tous les champs du formulaire d'attestation et « transmettre » le dossier. Dans la foulée, cliquez sur « **confirmer la transmission** », vous recevrez alors un **mail de confirmation**



# ELIGIBILITE DES DOSSIERS

Les éléments suivants sont à respecter pour que le dossier soit « éligible »:

- **Nombre de dossier par structure** : 1 maximum
- **Nombre de projets par dossier** : 3 projets max par club / 4 par comité ou ligue.
  - > Minimum de **1500 €** demandés (sur l'ensemble des actions)
  - > Ou **1 000 €** en « **ZRR** » ([voir la liste](#)) ou « [Communes en contrats de ruralité](#) »
- **Présence obligatoire des PJ suivantes** : Budget prévisionnel, bilan n-1, liste des dirigeants, statuts de l'association, projet associatif, rapport d'activité, RIB au nom de la structure, attestation d'affiliation à la Fédération, CERFA Compte Rendu Financier 2019 (pour les structures effectuant une demande de renouvellement de subvention)
- **Description des projets:**
  - > La description de l'action est claire et des objectifs atteignables sont fixés,
  - > Le budget est équilibré, cohérent et correctement renseigné,
  - > La subvention sollicitée n'excède pas **50%** du total des produits du projet, et ...
  - > ... Le total des subventions sollicitées (« PSF FFvolley » + Autres subventions publiques) n'excède pas 80% du total des produits du projet (soit un minimum de **20% d'autofinancement pour une action**).

# ELIGIBILITE DES DOSSIERS

## Dispositifs (et actions) éligibles au financement pour les « INSTANCES »

### « INSTANCES: FORMATIONS STRUCTURANTES »

- Organisation de sessions de formations fédérales et de diplômes d'état
- Organisation de formations destinées aux dirigeants, encadrants et arbitres
- Mise en œuvre de dispositifs pour la création d'emplois mutualisés

### « INSTANCES: FORMATION DES JOUEURS »

- Développement des stages régionaux et départementaux

### « INSTANCES: STRUCTURATION TERRITORIALE »

- Création et développement de bassins de pratique
- Mise en œuvre de dispositifs d'aide à la création de clubs
- Création de regroupements sous forme de plateau (événements, tournois...)
- Création de compétitions officielles

### « INSTANCES: DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE »

- Création d'événements/compétitions tout public (para volley, beach volley, soft volley, snow volley, ...)
- Mise en œuvre des dispositifs fédéraux (« Année du Volley », clubs jeunes, opérations Smashy, compet'lib, volley santé, ...)
- Développement de conventions et partenariats avec les structures homologues affinitaires et scolaires et sections sportives

**NB : Toutes les actions doivent s'inscrire dans le cadre du Projet Fédéral et avoir comme objectif l'augmentation du nombre de licenciés (ou l'amélioration du taux de renouvellement des licenciés).**

# ELIGIBILITE DES DOSSIERS

## Dispositifs (et actions) éligibles au financement pour les « CLUBS »

### « CLUBS: DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE »

- Création de nouvelles offres de pratique (volley santé, para volley, soft volley, compet'lib, baby volley, beach volley, snow volley, ...)
- Création d'évènements liés aux offres de pratique
- Dispositifs permettant l'augmentation du nombre de licenciés
- Organisation ou soutien à l'organisation de manifestations fédérales

### « CLUBS: CREATION D'EVENEMENTS PROMOTIONNELS »

- Projets labellisés « Année du Volley »
- Événementiels divers (compétitions, stages etc...)

### « CLUBS: SPORT SCOLAIRE »

- Partenariat / convention avec un établissement scolaire
- Développement d'opérations fédérales (clubs jeunes, Smashy, etc.)

### « CLUBS: FORMATION »

- Dispositifs d'aides à la formation des éducateurs et des arbitres

**NB : Toutes les actions doivent s'inscrire dans le cadre du Projet Fédéral et avoir comme objectif l'augmentation du nombre de licenciés (ou l'amélioration du taux de renouvellement des licenciés).**

# CALENDRIER DE LA CAMPAGNE PSF 2020

- **Fin mars:** Les associations peuvent créer leur compte sur « Le Compte Asso » (si besoin) et remplir les informations administratives de leur structure sur cette plateforme
- **Du 1<sup>er</sup> au 30 avril:** Période de dépôt des demandes de subvention
- **Mai:** Instruction des dossiers par les Commissions Régionales PSF, puis évaluation et proposition des montants accordés aux structures de leur territoire
- **Juin:** Réunion de la Commission Fédérale « Projets Sportifs Fédéraux » pour valider ou modifier les montants proposés par les Commissions Régionales PSF
- **Fin juin:** Transmission des montants définitifs à l'Agence Nationale du Sport
- **Juillet:** Réalisation des états de paiement et des conventions, puis mise en paiement

# REFERENT & CODE SUBVENTIONS PAR LIGUE

Ligue régionale	Code subventions	Référénts Régionaux PSF	
		Nom	Mail
<b>Auvergne Rhone Alpes</b>	2238	Jean-Michel FICHEUX	contact@liguearavb.fr
<b>Bourgogne Franche Comté</b>	2239	Samuel BOYE	sboye@bourgognefranchecomtevolley.fr
<b>Bretagne</b>	2240	Ugo BOSCOLO	developpement@volleybretagne.fr
<b>Centre - Val de Loire</b>	2241	Jean MARTIN	jean-martin@club-internet.fr
<b>Grand Est</b>	2242	Patrick REMY	premy.lgevolley@gmail.com
<b>Hauts de France</b>	2243	Didier DECONNINCK	hdf.volley@gmail.com
<b>Ile de France</b>	2244	Alain DE FABRY	defabry.idf@orange.fr
<b>Normandie</b>	2245	Philippe DAUCHEL	philippe.dauchel76@gmail.com
<b>Nouvelle Aquitaine</b>	2246	Cécile JOURDHEUIL	secretariatlavb@free.fr
<b>Occitanie</b>	2247	Isabelle GRONDIN	contact@occitanie-volley.org
<b>Pays de la Loire</b>	2248	Emilie SERY	raf.volley.pdl@orange.fr
<b>PACA</b>	2249	Leona GOLDEMUNDOVA	contact@liguepaca-volley.fr
<b>Guadeloupe</b>	2250	Maguy MARTOL	martol.maguy@gmail.com
<b>Guyane</b>	2252	Jacques CAMANA PATAMA	jacques.camana-patama@jscs.gouv.fr
<b>La Réunion</b>	2253	Nadine DIJOUX	ligue-reunion-volley-ball@wanadoo.fr
<b>Martinique</b>	2251	Ronald REGNA	ron.regna@gmail.com
<b>Mayotte</b>	2254	Aboubacari BABOU	lmvb@hotmail.fr
<b>FFvolley</b>	/	Yvan MAIROT	yvanmairot.developpement@ffvb.org



**FF**volley

[www.ffvolley.org](http://www.ffvolley.org)